



Interdiction de rentré dans un magasin par un vigile

Par **doudoune54100**, le **11/06/2014** à **12:35**

Bonjours j'aimerais beaucoup savoir si un vigile d'un magasin peut interdit l'entrée d'un magasin parce que il ya eu un vol qui a été réglé mais peut t'il interdit l'entrée du magasin ?? J'espère avoir une réponse très rapidement, cordialement.

Par **youris**, le **11/06/2014** à **12:45**

Bjr
Étiez vous le voleur ?
Cdt

Par **doudoune54100**, le **11/06/2014** à **15:03**

Pourquoi cette question si cette personnes soitmoi ou ppas je vois pas ce qu'il empêcherait ou changera la situation . Vous savez la vie maintenant est dur surtout quand malheureusement il vous arrive certaines trucs que vous avez vraiment pas demandé ou fait pour que cela vous arrive .
Pourai je avoir une réponce svp a ma 1er question' sur le fait es-ce que un vigile de magasin a le droit d'interdire l'entrée d'un magasin parce que il ya eu 1vole qui a été par la suite payer, es ce qu'il la le droit ???

Par **domat**, le **11/06/2014** à **15:29**

bjr,
même si les objets volés ont été finalement payés cela n'efface pas l'infraction de vol.
un magasin est un lieu privé et à ce titre le responsable peut interdire l'entrée du magasin à certaines personnes mais pas selon des motifs discriminatoires.
sauf s'il existe un panneau entrée libre à la porte du magasin.
cdt